

## Soif de liberté, en 2018 comme en 1968



**Marc Humbert,**  
professeur  
émérite à  
l'université  
de Rennes 1.

« Quelles libertés ont été obtenues après la révolte de 1968 ? Distinguons deux catégories, celles obtenues de l'action des étudiants et celles gagnées par les travailleurs.

Les étudiants en réclamant la mixité, la libération et l'égalité des sexes, ont amorcé un mouvement qui se poursuit : les lois Veil et autres en faveur de l'égalité homme-femme, le mariage pour tous, les discussions sur la PMA ou les drogues douces.

Cette libération a touché l'habillement. L'abandon des sages jupes plissées, des fichus, le port du pantalon, du monokini et de la minijupe, la généralisation du blue-jean, de tenues colorées, du sac à dos ; bref, changement d'uniforme et abandon du raccommodage. Voilà le paysage vestimentaire occidental mondialisé et affiché dans les médias sans carré blanc.

Mais n'ont été libérées, ni la parole des femmes ni leurs vies toujours soumises à la domination masculine, aux harcèlements, aux abus sexuels, aux sévices. Plus de la moitié de l'humanité reste donc assoiffée de vraie liberté.

Les revendications étudiantes concernaient peu l'accès à l'université : seuls 12 % d'une génération d'ailleurs avaient eu le bac pour 80 % aujourd'hui. Progrès, mais Parcoursup freine et après l'université, il faut échapper à un chômage de masse qui était encore sous les 2 % en 1968.

De ce fait, les revendications des travailleurs étaient ailleurs. Ils voulaient être mieux payés, allonger les congés payés, ce qui sera obtenu après la plus grande grève générale depuis 1936, une grève comme on n'en a plus revu.

### Précarité, mal-être

La liberté revendiquée est celle de l'accès pour le plus grand nombre aux attributs de la classe moyenne : la télé, bientôt en couleur, l'automobile, plus tard le téléphone (fixe), les vacances au soleil, peut-être aux Baléares, et bientôt de neige, la propriété du logement, la santé, l'éduca-

tion jusqu'à l'université pour les enfants. Bref, la société de consommation et des loisirs.

Mais l'ascenseur social s'est bloqué, la classe moyenne voit ses acquis rognés, dévalorisés. Les consommations de la société des plaisirs, toujours renouvelées, sont difficiles d'accès car le pouvoir d'achat est bloqué et après un long ralentissement de son évolution. En outre le chômage, une offre d'emploi en CDD raccourcis, la précarité signifient pour la moitié des actifs un travail source non pas de « bien-être » mais de « mal-être ».

Bien des ouvriers en 1968, travaillant dans des conditions difficiles, aimaient leur métier pratiqué en équipe, réalisant un produit de qualité pour améliorer la vie de la société. Ils s'y épanouissaient. La grève, ce fut pour être mieux payé, pour des jours de congé, pour garder ces emplois.

### Libérer le travail

Utiliser des robots ? Oui. Mais employer tous les actifs comme des robots et mesurer leur efficacité à l'aune des gains des actionnaires, non. Les actifs veulent travailler en équipe, collaborer pour réaliser le meilleur produit, rendre le meilleur

service et satisfaire leurs destinataires, aussi bien dans les organisations privées que publiques. En finir avec cette aliénation, c'est cela libérer le travail. Ce n'est pas libérer la pseudo-concurrence et l'intelligence artificielle des quasi-monopoles qui hantent les paradis fiscaux et aident à toutes les manipulations. Au contraire, il faut contrôler Google, Facebook, Amazon, Apple, Microsoft. La loi est là pour protéger, c'est comme cela qu'elle donne au faible la liberté dont il a toujours soif cinquante ans après 1968. >>

Lire également sur [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr)

« Une surpopulation carcérale inacceptable », par Dominique Raimbourg.

« Reconquérir la promesse républicaine », par Florian Bachelier.

« Mondial de foot 2026 : un drôle d'attelage », par Pascal Boniface.

« Retraités : lettre ouverte à Emmanuel Macron », par Pierre Erbs.

« Budget européen et budgets nationaux », par Jean Arthuis.

« La mondialisation par les fourmis », par Paul Houée.

« Banlieue : un rendez-vous manqué », par Jean-Marie Petitclerc.